

Diffusion dans les trois districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse :

- Aux préfectures,
- Aux communes,
- Aux structures Sapeurs-Pompiers,
- Aux Réseaux Santé et à l'ASF,
- À l'ECAB.

Madame, Monsieur,

Constituée lors de la dernière assemblée des délégués des Ambulances Sud Fribourgeois, la *commission Nouvelle structure* a siégé pour la première fois le lundi 21 mars dernier. Le bulletin qui vous est remis aujourd'hui a pour objectif de fournir rapidement et de manière synthétisée les informations déjà disponibles. Bien entendu, nous ne disposons pas encore de toutes les réponses aux nombreuses interrogations que peut susciter un projet aussi ambitieux et novateur. Dans une première phase, nous avons réparti les tâches et les responsabilités au travers d'un organigramme de conduite. Nous avons clairement séparé les mesures qui touchent la gouvernance et l'administration de celles qui relèvent purement des sapeurs-pompiers.

De manière régulière et au rythme de nos séances de commission, nous reviendrons vers vous car nous avons fait de la communication un objectif prioritaire.

Bonne lecture et merci de diffuser largement notre bulletin.

Quelles sont les missions de la commission ?



- ✓ mettre sur pied la nouvelle organisation
- ✓ définir les effectifs du personnel
- ✓ engager un administrateur et un commandant de bataillon
- ✓ définir le mode et le prix de location des installations reprises
- ✓ traiter la taxe d'exemption
- ✓ informer les communes et les partenaires régulièrement

Qui sont les membres de la commission Nouvelle structure ?



- M. François Genoud, préfet de la Veveyse, président
- M. Jérôme Tornare, conseiller communal à Bulle, vice-président
- M. Christian Cardinaux, conseiller communal à Le Flon
- M. Antonin Charrière, conseiller communal à Riaz
- M. Jean-Claude Cornu, syndic à Romont
- M. Philippe Dubey, syndic à Ursy
- M. Marc Fahrni, député et syndic à La Verrerie
- M. David Fattebert, député et syndic à Le Châtelard
- M. Bruno Fischetti, conseiller communal à Bossonnens
- Mme Chantal Honegger, conseillère communale à Châtel-Saint-Denis



- M. Patrice Jordan, syndic à Vaulruz
- M. Boris Sprenger, conseiller communal à Broc
- M. Jacques Wicht, syndic à Villaz

Secrétaire : Mme Ludivine Besomi

Membres invités selon les différents besoins : M. Willy Schorderet, préfet et président des ASF, M. Joseph Aeby (RGV), M. Valentin Bard, lt de préfet Glâne, Mme Laura Corpataux, lte de préfet Veveyse, M. Didier Carrard, ECAB



Qui engage le nouvel administrateur ?

Un comité de sélection a été désigné. Il procèdera au tri des candidatures, sélectionnera les meilleurs dossiers, conduira les entretiens d'engagement et proposera son choix à la commission Nouvelle structure.

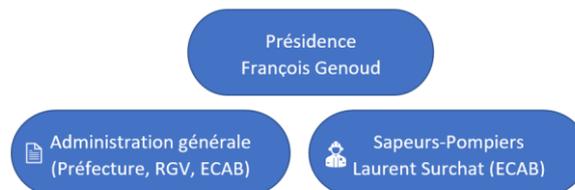
Qui est membre du comité de sélection pour l'engagement de l'administrateur ?

- M. Jérôme Tornare, chef de groupe
- M. François Genoud, préfet de la Veveyse
- M. Antonin Charrière, conseiller communal à Riaz
- M. Jean-Claude Cornu, syndic de Romont
- Mme Chantal Honegger, conseillère communale à Châtel-Saint-Denis



Quelle est la structure de conduite du projet ?

La commission a décidé de mettre en place une direction de projet qui repose sur trois domaines-clés : la Présidence de la commission, les aspects liés à l'Administration et ceux concernant les Sapeurs-Pompiers. Un organigramme simple et efficace :



Qu'en est-il des groupes de travail de l'avant-projet ?

Ces derniers mois, trois groupes de travail ont élaboré les fondements de l'organisation. De nombreuses personnes ont apporté leur précieuse contribution, leurs compétences et leur motivation dans trois secteurs distincts : les finances, l'organisation et les sapeurs-pompiers. Nombreux documents et rapports ont été établis et ils constituent aujourd'hui la base de données sur laquelle nous pouvons construire. Nous retrouverons un nombre important de ces personnes sur les prochaines étapes mais formellement, ces groupes de travail de l'avant-projet sont maintenant dissous.



Que se passe-t-il du côté des pompiers ?

La commission a décidé de confier le travail préparatoire à un chef de cellule indépendant et neutre. En d'autres termes, cette personne ne rejoindra en aucun cas l'état-major du bataillon. La question hautement sensible du potentiel conflit d'intérêt ne se pose dès lors pas. **M. Laurent Surchat**, cadre au CSPI Glâne-Sud, a

été nommé à ce poste de responsable. Avec l'aide des commandants, le concours des cadres et le soutien de tous les sapeurs, il conduira les chantiers de construction et d'articulation du bataillon. Il est actuellement engagé dans la phase d'appréciation de la situation. Très prochainement, il procédera à la présentation du concept.

Qu'en est-il des casernes, des locaux SP et autres dépôts ?

Un groupe de travail « Bâtiments » a été constitué :



- M. Philippe Dubey, syndic d'Ursy, chef de groupe
- M. Bruno Fischetti, conseiller communal à Bossonnens
- M. Patrice Jordan, syndic à Vaulruz
- M. Valentin Bard, lt de préfet Glâne
- + expert en immobilier (en discussion)

Gouvernance et responsabilité politique

Au-delà de la délégation de compétences qui a été octroyée à la commission Nouvelle structure, ne perdons pas de vue que l'organe responsable demeure l'association des Ambulances Sud Fribourgeois – ASF. Son comité de direction et son président, M. Willy Schorderet, seront en permanence consultés. Toutes les mesures d'intégration des SP doivent rester compatibles avec les structures en place. A cet égard, la collaboration avec le directeur ad interim des ASF et son personnel sera prépondérante.



Au nom de la Commission Nouvelle structure :

François Genoud, préfet de la Veveyse, président